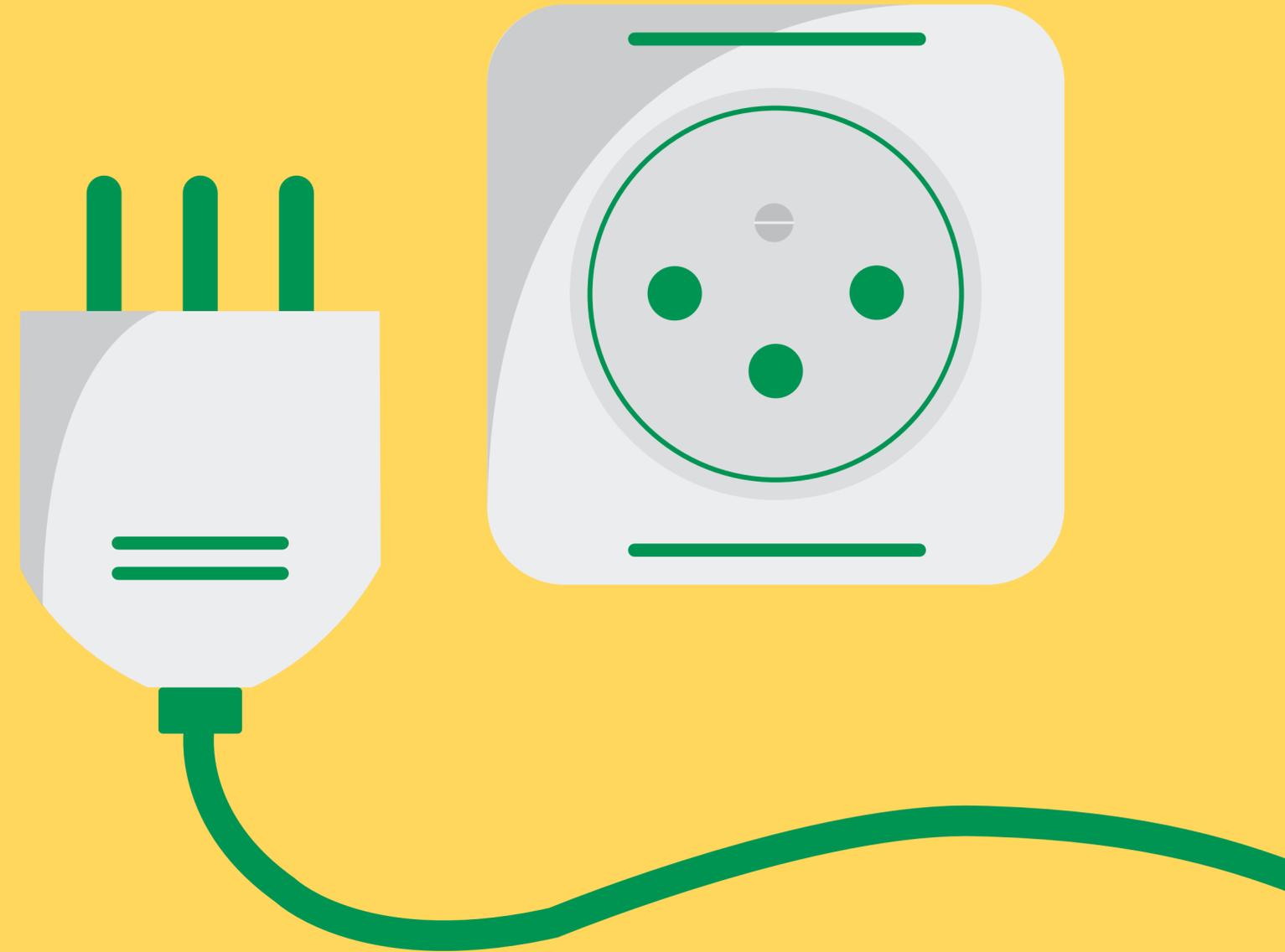


Caisse de pension
d'entreprise

Les principaux
défis à relever



Les défis des caisses de pension

Les caisses de pension appelées « fondations propres », soit les fondations liées à une entreprise voire à un groupe d'entreprises, bénéficient d'un fort attachement des employés.

Gérées efficacement, elles ont permis à de nombreux employés de ces entreprises de profiter de leur retraite avec des prestations avantageuses.

Aujourd'hui, les défis de ces caisses de pension sont nombreux

- 1. Taille critique**
- 2. Couverture des risques**
- 3. Gestion administrative et financière**
- 4. Complexité du domaine de la prévoyance professionnelle**



1. Taille critique

La taille critique des caisses de pension augmente de plus en plus. Aujourd'hui, une caisse avec une fortune de CHF 20 millions sera souvent considérée comme trop petite.

Voici les difficultés qu'une telle caisse peut rencontrer

Une politique de placement pas assez diversifiée.

Une tarification peu favorable des prestataires financiers, compte tenu de tarifs souvent dégressifs en fonction de la taille de la caisse.

Certains frais sont incompressibles, tels les honoraires de l'organe de révision, de l'expert de la caisse ou de l'autorité de surveillance.

Nous avons pu observer dans les comptes d'une caisse de 110 assurés et pensionnés que les frais d'administration se montaient à plus de CHF 600 par personne par année. **Ce montant est très largement supérieur à la moyenne des caisses en Suisse, laquelle est de CHF 347 en 2021.**



2. Couverture des risques

Il est fortement recommandé aux caisses de moins de 500 assurés actifs de se réassurer pour les risques invalidité et décès, ainsi que pour le risque de longévité.

Pour la couverture de ces risques, les caisses dont la taille est trop petite sont souvent pénalisées

Risques invalidité et décès

une taille trop petite ne permettra pas d'obtenir un tarif intéressant auprès d'un réassureur et ne pas se réassurer pénalisera fortement la caisse en cas de sinistralité importante.

Risque de longévité

il existe peu de prestataires réassurant ce risque ou alors à des conditions très défavorables (taux d'intérêt technique très bas).

En cas d'absence de réassurance et si les effectifs sont réduits, l'évolution de l'espérance de vie peut engendrer des coûts importants, qui devront être supportés par les assurés actifs et l'employeur.



3. Gestion administrative et financière

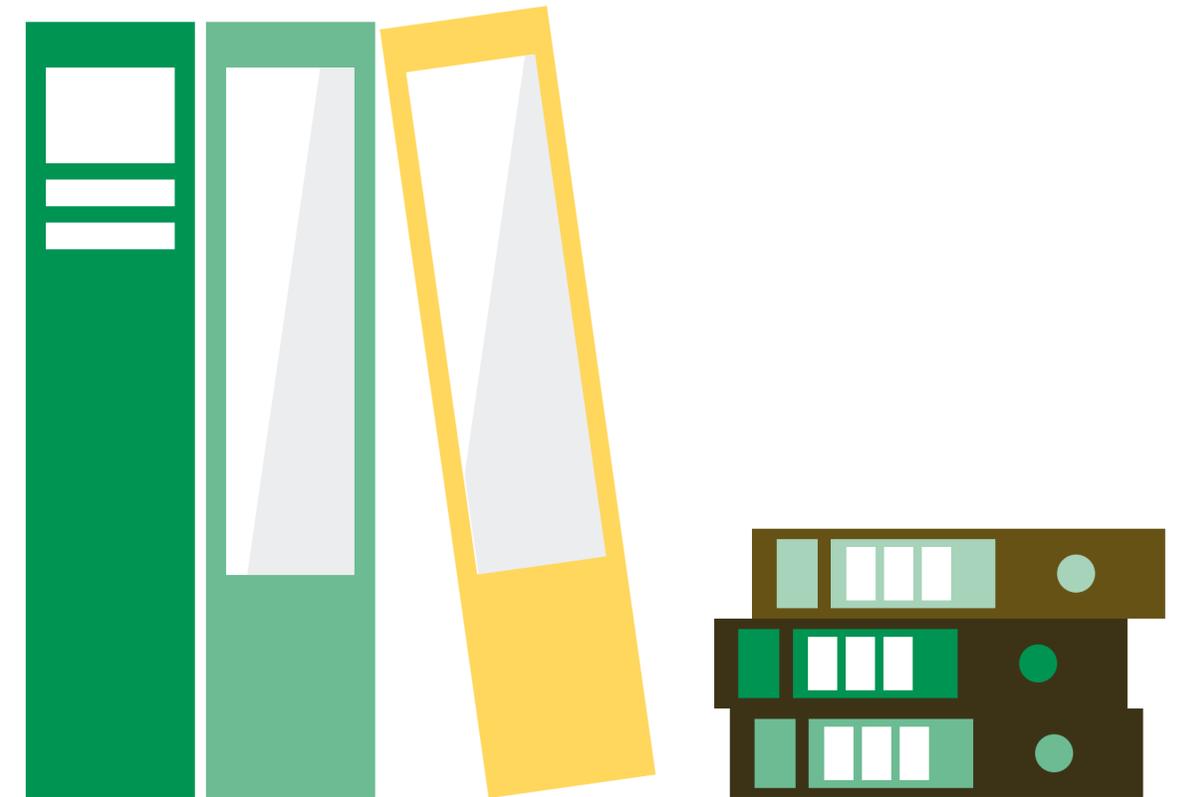
Une petite caisse de pension peut également être confrontée à des défis au niveau de la gestion administrative et financière.

Par exemple

La gestion administrative repose souvent sur une seule et même personne.

Que se passe-t-il en cas d'absence de longue durée ou d'arrivée à la retraite ?

Les investissements informatiques nécessaires sont souvent disproportionnés pour une caisse de pension propre de petite taille.



4. Complexité du domaine

Le cadre législatif ne cesse d'évoluer depuis 1985, date de l'introduction de la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP). La prévoyance professionnelle est ainsi soumise à une complexité croissante.

En voici quelques exemples

L'apparition des rentes pour concubins et les questions d'application y relatives

Le divorce des retraités

Le volet fiscal est également très important, des directives venant s'ajouter à la LPP, comme c'est le cas pour les rachats d'années ou le financement de retraites anticipées.



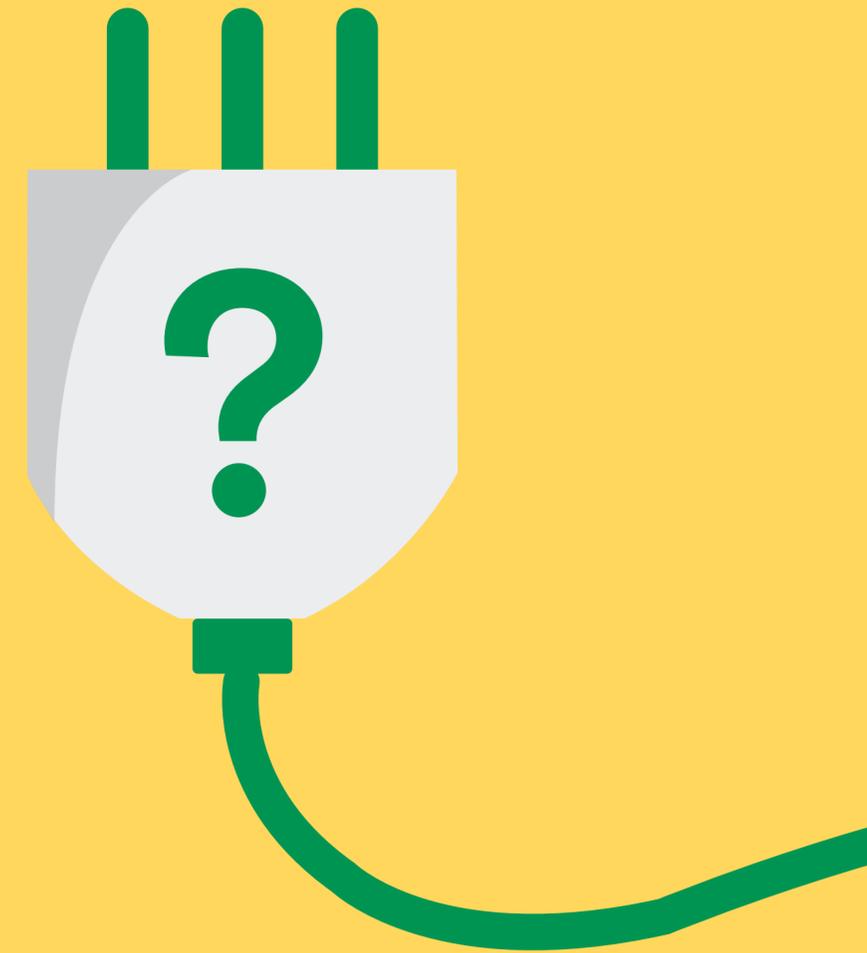
Les solutions

Quelles sont les options de ces caisses de pension ?

- 1. Maintenir la caisse, quitte à la consolider**
- 2. Liquider la caisse, autrement dit « tirer la prise »**

Quelques questions à se poser en tant qu'aide à la décision :

- | La gestion d'une caisse de pension fait-elle partie des activités principales de l'entreprise ?
- | L'énergie dépensée en vaut-elle la peine ?
- | Les compétences pour gérer la caisse sont-elles disponibles et pérennes ?



En cas de OUI à ces questions

Il peut être intéressant de maintenir la caisse en incluant certaines réflexions :

Etre attentif aux enjeux de sa gestion

Envisager éventuellement un soutien externe
en externalisant par exemple totalement ou partiellement sa gestion sous forme de mandat

En cas de souhait d'externalisation, effectuer un appel d'offre avec un cahier des charges précis déterminant le niveau de service attendu, ainsi que la reprise du passé, de l'historique de la caisse.



En cas de NON à ces questions

Il s'agira d'étudier un transfert vers une fondation commune ou collective en liquidant la caisse existante. Là aussi, plusieurs solutions existent pour transférer ses assurés actifs et ses pensionnés.

Ces solutions diffèrent en fonction des souhaits de la caisse

Quelle est l'autonomie souhaitée ?

Quelles responsabilités

les représentants de l'employeur et des employés sont-ils prêts à assumer ?

Les solutions du marché sont multiples et vont de la fondation commune en assurance complète (sécurité maximale et pas de responsabilités maintenues) à la fondation collective avec le choix des placements (risques plus élevés et responsabilités partiellement maintenues).

Quels que soient les souhaits de la caisse, un appel d'offres rigoureux sera nécessaire, avec un éventuel soutien externe et neutre.



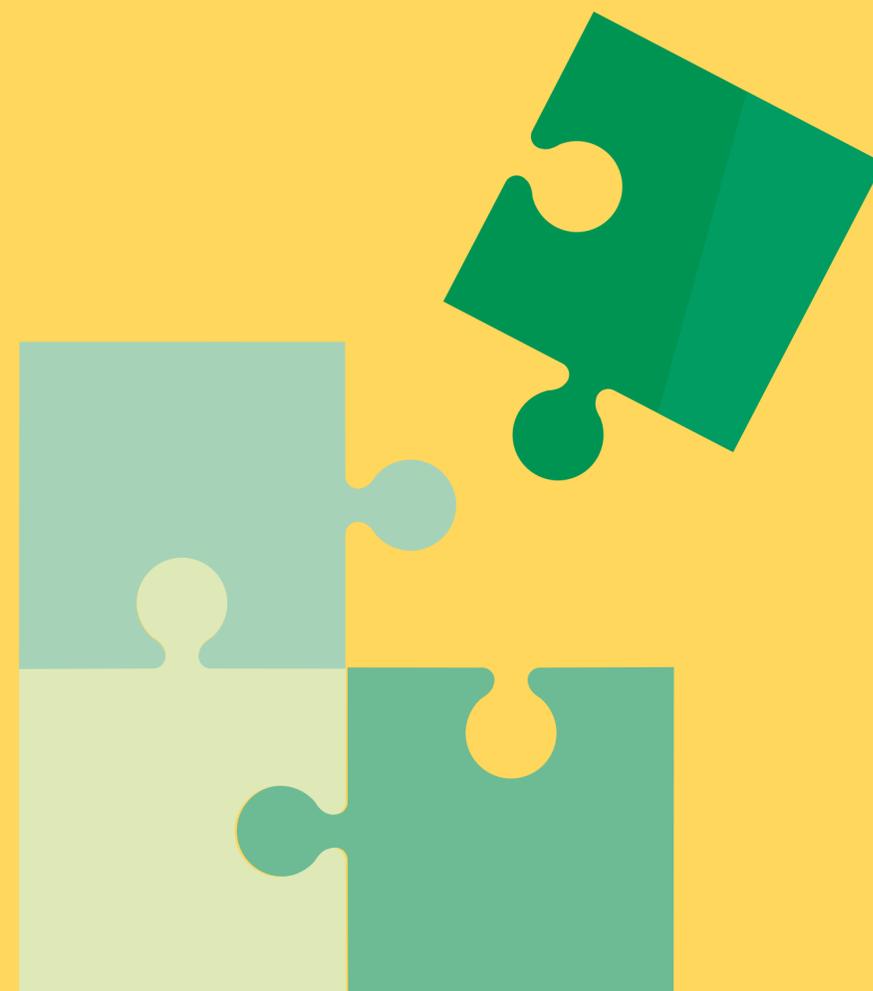
En conclusion

La caisse de pension d'une entreprise est **essentielle pour la qualité de vie des retraités**

Son avenir et son évolution doivent être étudiés avec soin, en faisant fi des considérations émotionnelles

Il existe sur le marché **des solutions permettant une transition en douceur**, en maintenant une identité forte de la caisse de l'entreprise, et en améliorant significativement sa gestion

Ces solutions garantissent **une pérennité absolument nécessaire** dans le domaine de la prévoyance professionnelle.



Retraites Populaires

Fondée en 1907, Retraites Populaires est une institution de droit public à but non lucratif, sans actionnaires à rémunérer.

Au fil des années, elle a développé une activité d'assureur, tant pour la prévoyance professionnelle que pour la prévoyance individuelle, et une activité de gestion de caisses de pension.

Aujourd'hui, Retraites Populaires gère la prévoyance de plus de 212'000 assurés actifs et pensionnés pour un total de fonds sous gestion de CHF 30 milliards.

Les 350 collaborateurs, principalement basés à Lausanne, partagent des valeurs fortes d'efficacité, de proximité, de fiabilité et de responsabilité.



Encore des questions?

Ce guide vous a été utile ?

Pour en apprendre plus sur ce thème
et prendre contact avec nous:

caissesdepension@retraitespopulaires.ch
021 348 26 27

Pensez à vos connaissances
en leur envoyant ce guide.

Là, pour la vie.

